



LOCATION ■ MATERIEL ■ SERVICES

KILOUTOU
Daniel Aubert
PARC EUROPE
340 avenue de la Marne
CS 15069
59705 MARCQ EN BAROEUL CEDEX

A nos partenaires et parties prenantes,

Le 19 décembre 2013

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend **une déclaration** réitérant l'adhésion aux principes du Pacte Mondial, **une description** des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Pacte ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une **mesure des résultats** obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre communication sur le progrès car nous sommes en pleine structuration de notre démarche RSE et nous préférons prendre quelques semaines supplémentaires afin de publier sur les bons thèmes en cohérence avec notre rapport développement durable sur lequel nous travaillons.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Notre prochaine communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Pacte Mondial à des fins d'évaluation en date du 19 Mars 2014 au plus tard.

Bien cordialement,

Aubert Daniel
Directeur Exploitation et qualité